



Brigade de Sapeurs-Pompiers
de Paris

Paris, le 1^{er} octobre 2024

ORDRE DU JOUR N°1

Officiers, sous-officiers, gradés et sapeurs,

Au plus jeune et moins gradé d'entre nous qui prend son poste sans ordre du jour, je tends aujourd'hui la main pour m'avancer vers notre drapeau. Avec lui, je m'incline, plein d'un immense respect pour les valeurs inscrites dans ses plis et qui transcendent nos engagements, justifient nos sacrifices et exaltent notre service : Honneur et Patrie, Dévouement et Discipline.

Ces quatre mots expliquent les centaines de noms que le souvenir des vivants a inscrits devant nous, sur la pierre blanche du monument aux morts des sapeurs-pompiers de Paris. Avec vous, je me recueille devant le trésor d'héroïsme et de générosité discrète qui s'est écrit ici quand, dans la fureur des combats ou la tension des interventions, le sacrifice de l'un d'entre nous était consenti. Ces noms reposent dans la communion des soldats qui sont morts pour la France et rappellent notre spécificité de grande unité militaire de l'arme du Génie au sein de l'armée de Terre.

Et remontent aujourd'hui dans nos mémoires les visages si jeunes de ceux qui n'ont jamais rompu leur contrat d'engagement et les regards dignes de leurs familles et de leurs proches...

Je voudrais conclure ce moment d'hommage par un au revoir respectueux et amical au général Dupré La Tour qui aura marqué la Brigade par sa devise si belle : Servir, Commander, Aimer, et qui l'aura conduite avec détermination et succès tout au long de ces deux années jusqu'au rendez-vous international des Jeux Olympiques et Paralympiques.

C'est à tous maintenant que je m'adresse. J'exprime ici solennellement la fierté, qui est mienne et qui est aussi celle des Français présents à Paris pendant les Jeux, d'avoir vécu sereinement cet événement mondial. Votre travail de préparation, comme un marathon antique, a été une épreuve d'endurance menée dans la discrétion pendant plusieurs années, dont l'effort final s'est concentré sur trente et un jours de compétition internationale. J'adresse mes félicitations à toute la Brigade qui s'est mobilisée sans compter durant cette période.

Et maintenant, je vous dis simplement : la mission continue. Elle continue comme au lendemain d'un gros feu ou d'une intervention marquante ; elle continue comme après les guerres, les révolutions ou les attentats ; elle continue comme après chaque rendez-vous que l'histoire de France ou de Paris nous a présenté. Deux cent treize ans plus tard, elle continue. Elle continue dans ce cycle ininterrompu qui conduit chacun de la voûte de Villeneuve-Saint-Georges, aujourd'hui de Limeil, à celle de Champperret.

Aux plus jeunes générations qui ont rejoint nos rangs, j'adresse mes fraternelles félicitations pour votre engagement. Vous incarnez l'altruisme du premier élan qui décide de se mettre librement au service des plus vulnérables, dans la joie de la camaraderie et de la vie de caserne.

À tous ceux qui portent la fonction de chef, je pense plus particulièrement aux chefs de centre, aux chefs d'atelier comme aux infirmiers majors et aux chefs de centre de formation, je demande la recherche permanente de l'équilibre entre bienveillance et exigence pour les plus jeunes d'entre nous qui rejoignent nos rangs.

De ceux qui sont investis de l'autorité du commandement, chefs de corps ou commandants d'unité, j'exige la réflexion dans l'exercice de l'autorité, le discernement dans la prise de décision, la détermination dans la conduite de l'action et la lutte contre toute forme d'excès dans le quotidien de leur métier.

Aux plus anciens qui ont construit leur vie professionnelle à la Brigade et ont franchi tous les échelons, je dis mon immense respect pour les parcours que vous avez accomplis et je vous appelle à rester les modèles de nos générations plus jeunes en leur inculquant humilité et discipline.



Comme ceux qui nous ont précédés, nous allons affronter des défis nouveaux, qu'ils soient techniques, sociaux ou environnementaux. Plus que d'autres peut-être, nous allons affronter l'incertitude. Mais comme eux, nous devons les affronter ensemble, épaule contre épaule, soudés par notre détermination commune et unis dans cette cohésion si particulière à la Brigade. Comme nos anciens, nous serons habités par l'idée de transmettre ce que nous avons reçu, cet héritage bicentenaire de notre modèle singulier de sapeurs-pompiers militaires, engagés pour la protection des personnes et des biens de la capitale et ses communes voisines, au sein de la préfecture de Police.

Notre Brigade sera prête et fera face. À chacun, je dis ma détermination à travailler sans relâche dans la poursuite de ces objectifs, avec la volonté d'avancer ensemble dans un climat de confiance réciproque. Chers sapeurs-pompiers de Paris, l'excellence ne se décrète pas, elle se construit.

L'idée de troupe d'élite ne se revendique pas, elle est décernée.

La reconnaissance ne se quémande pas, elle se reçoit avec gratitude.

Que chacune de vos interventions, y compris les plus humbles, que chacune de vos actions contribue à faire grandir la réputation des pompiers de Paris. Ce n'est pas seulement dans l'apothéose des grands feux qu'elle se nourrit. C'est aussi dans l'attention à la victime et le professionnalisme des plus petits engagements.

Je compte sur la détermination et la fidélité de chacun d'entre vous comme vous pouvez compter sur les miennes au service de notre unité magnifique.

Le général Arnaud de Cacqueray
commandant la brigade de sapeurs-pompiers de Paris





ADIEU AUX ARMES DU GÉNÉRAL DE DIVISION JOSEPH DUPRÉ LA TOUR

La cérémonie du 213^e anniversaire de la création du bataillon de sapeurs-pompiers de Paris s'est déroulée le mercredi 18 septembre 2024 dans la cour d'honneur du site de Champperret. Lors de cette cérémonie anniversaire, le général de division Joseph Dupré la Tour a également fait ses adieux aux armes.



DERNIER ORDRE DU JOUR DU GÉNÉRAL DE DIVISION JOSEPH DUPRÉ LA TOUR

Le lundi 30 septembre 2024, le général de division Joseph Dupré la Tour a lu son dernier ordre du jour dans la cour d'honneur de l'état-major à Champperret.

À l'issue du rassemblement, il a passé la route de l'état-major pour la dernière fois.





IN MEMORIAM

Le général de division Bernard Fauchier est décédé le dimanche 15 septembre 2024. Il a servi au corps du 1^{er} janvier 1988 au 1^{er} octobre 1994. Avant d'être affecté à la Brigade, le général Fauchier avait effectué une partie de sa carrière au 17^e régiment

du génie parachutiste qu'il a commandé de 1984 à 1986. Arrivé en 1988 comme colonel à la Brigade, il a effectué deux années comme commandant en second, avant d'en prendre le commandement de la Brigade de 1990 à 1994.

ARBRE DE NOËL

À l'occasion de l'arbre de Noël 2024, le comité social de Paris École Militaire, auquel est rattaché le groupement de soutiens et de secours et l'état-major, a la chance de pouvoir offrir à ses ressortissants une participation à une activité communautaire de fin d'année : à savoir un spectacle de la compagnie Gruss, réunissant 50 chevaux, 25 artistes et deux chanteurs.



LIVRE SPP

Dès le 15 octobre 2024, vous pourrez retrouver aux éditions Albin Michel un livre retraçant les 250 ans d'histoire des hommes et des femmes œuvrant à la division santé de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris. Les droits d'auteur seront reversés aux œuvres sociales des pompiers de Paris.

JSPP LA RELÈVE RH ARRIVE

Le site de Montmartre a accueilli, le samedi 5 octobre, la rentrée en première année de la nouvelle promotion des jeunes sapeurs-pompiers de

Paris. Leur jeunesse et leur motivation représentent pour la Brigade une aide de qualité dans les missions qu'elle mène au quotidien.





BOUCLIER BLEU



Dans le cadre de la convention signée en décembre 2023, **le Bouclier bleu a dispensé une formation d'une journée à la sauvegarde du patrimoine** à l'EM-GAS pour une vingtaine de pompiers du

PC appui et de la berce protection des oeuvres. En la présence de sa présidente, madame Courselaud, ce premier essai fut une réussite et sera réitéré en élargissant le public.

FOULÉES 18

Le vendredi 15 novembre prochain, se dérouleront les « Foulées 18 » en soutien au Bleuet de France. Le parc interdépartemental des sports de Choisy, à Créteil, dans le Val-de-Marne (94) accueillera tous les participants. Deux distances sont proposées (9 ou 18 km) avec un départ commun, donné à 10 h 00.

Des récompenses seront remises à l'issue des courses à chaque finisher, en présence d'autorités et de sportifs de haut niveau de la Défense ayant participé aux Jeux olympiques et paralympiques. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 octobre 2024 !



BATTLE OF 2^E GIS

La CCL 2 et le deuxième groupement d'incendie et de secours organisent une compétition de CrossFit, de niveau Brigade, le mercredi 20 novembre 2024. Une équipe de trois personnes appartenant au GSS est conviée à cet événement. Les tests de présélection se tiendront le 15 octobre. Le jour de

la compétition, plusieurs WOD se succéderont. La première épreuve, un WOD aquatique, se déroulera à la piscine de Masséna. Pour le reste des épreuves, les participants devront se rendre à Ivry-sur-Seine, à la salle de CrossFit Nakama, située à 2,5 km du centre de secours de Masséna.



VERTICAL RUN

Le GAS organise la 10^e édition de la Vertical Run, une course toute en hauteur. Le 29 novembre prochain, les marches de la Bibliothèque nationale de France seront montées par quelques 300 pompiers de Paris. Pour cette occasion, ce ne seront pas trois ascensions de la tour T2 que les participants devront effectuer mais quatre et obligatoire-

ment en binôme indissociable. Comme chaque année, l'intégralité des sommes récoltées à l'inscription, à savoir 20 € par binôme, ainsi que les bénéfices de la boutique en ligne, seront reversés à l'AFM-Téléthon.

Les inscriptions sont limitées à 150 binômes et seront clôturées le 22 novembre.



UNE DÉLÉGATION BELGE À L'ÉCOLE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

Le mardi 24 septembre 2024, **une délégation de l'école du génie belge est venue visiter l'école des sapeurs-pompiers de Paris.**

Cette visite faisait suite à un échange sur le fonctionnement des deux écoles lors des festivités de Dantzig en juin 2023 et une première visite sur le site de LIME, le 29 août suivant.

Un an après, le chef de corps de l'école du génie belge, accompagné de ses adjoints responsables synthèse, programmation et Hyperplanning.

Cette visite a été l'occasion d'échanger sur le fonctionnement de l'école des sapeurs-pompiers de Paris, modèle dont s'inspire l'école du génie belge.

La délégation belge a été accueillie par le chef de corps du groupement de formation d'instruction et de secours et les différents acteurs de la direction générale de la formation (DGF).

La matinée a été consacrée à la présentation du fonctionnement de l'école et de ses différents outils pédagogiques par le directeur général de la formation. Un tour des différents espaces pédagogiques a permis à nos homologues belges de découvrir l'étendue du site et la diversité des plateaux techniques.

L'après-midi, des réunions bilatérales dans les différents groupes de la DGF ont eu lieu.

La présentation des fonctionnalités du logiciel Hyperplanning a été réalisée par le groupe planification. Cet outil est devenu indispensable pour la planification de l'école et a également traversé nos frontières, car, l'école du génie belge en a récemment fait l'acquisition pour une utilisation finale prévue en février 2025.

Les groupes enseignement à distance, pédagogie-veille documentaire et développement des supports numériques ont fait plusieurs démonstrations de leur savoir-faire en matière de création de modules de formation, questionnaires et veille de contenus pédagogiques.

Cette visite fut enrichissante et les échanges fructueux aussi bien pour le GFIS que pour l'école du génie belge qui pourra mettre en pratique ces enseignements sans délais.



CONSEIL JURIDIQUE

Depuis le lundi 2 septembre 2024, **un juriste de droit privé est arrivé au BCP-EH** de la Brigade. Affecté pour un an, l'aspirant Baptistin Pampagnin pourra répondre aux questions d'ordre privé des

sapeurs-pompiers de Paris d'active ou de réserve. Il assurera la défense de vos droits (droit pénal, protection statutaire, protection fonctionnelle, protection médico-sociale).



MUSÉE x PORTES OUVERTES



Les journées portes ouvertes des centres de secours se multiplient depuis quelques semaines. Afin de créer un engouement nouveau de la part des visiteurs, le musée peut vous mettre à disposition un véhicule ancien. Les centres de secours Malar, Pierrefitte et Montrouge en ont déjà fait l'expérience. Un retour très satisfaisant avec des visiteurs ravis. Si vous êtes intéressés, vous pouvez demander un ticket Agrid ou envoyer un mail à l'adresse suivante :

musee@pompiersparis.fr





CONGRÈS DES SAPEURS-POMPIERS

Les œuvres sociales des pompiers de Paris étaient présentes au 130^e congrès national des sapeurs-pompiers de France (CNSFP) ! Du 25 au 27 septembre, à Mâcon, l'association a présenté ses actions au profit de la communauté des pompiers de Paris. Le magazine ALLO18 et la maison d'édition ALLO18 éditions ont également connu un vif succès via les dédicaces de certains auteurs qu'elle a publié.



REMISE DE LOSANGES

Le 10 septembre 2024, sous les ordres de leur président de catégorie, le major Egelé, les sous-officiers nouvellement affectés au groupement état-major ont été réunis dans la cour d'honneur de Champerrét pour se voir remettre l'insigne de corps.

En présence des chefs de divisions, des chefs de bureaux, des nouveaux arrivants ainsi que du conseiller facteur humain, le sergent-chef Anne Godefroy et de l'assistante socio-éducative de l'état-major, Mme Pascale Mazaud, les colonels Guillaume Trohel et Laurent Leygue ont remis les

losanges d'épaule aux 41 sous-officiers. Cette cérémonie a été l'occasion d'évoquer, à travers des félicitations et des encouragements, l'exigence de la mission qui leur incombe désormais.

Quelles que soient les responsabilités qui leur sont confiées, ils prennent désormais place dans l'engrenage indispensable de l'état-major, contribuant ainsi directement à la préparation et à l'accomplissement des décisions stratégiques de notre chef, au service des unités opérationnelles.



LES ÉCHOS DU BEP

BUREAU ÉTUDES & PROSPECTIVES

LANCEMENT DU CYCLE DE PROSPECTIVE

La démarche de prospective stratégique animée par le BEP se poursuit par un 5^e cycle annuel. Le thème porte cette année sur l'étude du maintien de la BSPP à un degré de fiabilité élevé dans un horizon de 10 à 15 ans.

Les référents de chaque bureau et de groupement réfléchiront par groupes aux axes suivants :

1. Les futurs enjeux prospectifs
2. L'écosystème institutionnel des secours
3. Les futurs cadres d'emploi de la Brigade
4. Le modèle BSPP

Ce cycle occasionne l'expérimentation d'une technique d'animation différenciée par groupe.

Un premier atelier a notamment été l'occasion de pratiquer le Lego serious game. A travers la manipulation de pièces et la figuration, les participants ont pu concevoir un futur modèle des secours partagé, marquer les priorités et les liens manquants.

Les conclusions des quatre axes seront mis en commun à l'occasion d'un séminaire qui se tiendra en juillet 2025.



GEOCOEUR



Géocoeur est un panneau installé au-dessus des défibrillateurs automatisés externes (DAE). Il alerte les passants en cas d'arrêt cardiaque à proximité. L'objectif est de faire apporter le défibrillateur auprès de la victime le plus vite possible, avant même l'arrivée des secours.

Ce dispositif a particulièrement séduit la mairie de Paris.

L'inauguration de Géocoeur aura lieu le mercredi 16 octobre en partenariat avec la mairie de Paris et en présence du BEP et de la DIVSAN.



LES BRÈVES RH

BUREAU GESTION D PERSONNEL

FAIRE LE CHOIX DE PASSER SOUS STATUT DE SOUS-OFFICIER DE CARRIÈRE : LA BARRIÈRE DES 35 ANS

Il est un moment dans la carrière d'un jeune sous-officier où se pose la fameuse question du passage (ou non) au statut de sous-officier de carrière communément appelé « statut SOC ». Si la démarche se fait sur la base du volontariat, il est légitime qu'elle repose sur le choix personnel que chaque sous-officier souhaite donner à sa carrière. Celui qui désire embrasser une carrière plutôt longue au sein de l'institution sait que, sous réserve de remplir les conditions, la différence essentielle entre les deux statuts repose sur la date la plus favorable entre limite des services (27 ans pour le statut contractuel) et les différentes limites d'âge du statut SOC. Les calculs d'ancienneté, associés aux études de probabilité de promotion aux grades supérieurs, sont fastidieux et il est

primordial aujourd'hui de définir une règle simple, à portée du plus grand nombre, pour que chacun puisse faire son choix sereinement.

*« Quelle que soit ma date d'incorporation, si je suis promu au grade de sergent-chef avant l'âge de 35 ans, je peux choisir le statut de sous-officier de carrière. »**

Tout sous-officier qui ne répond pas à cette affirmation doit se tourner vers l'un de ses gestionnaires de proximité (chef de centre, SOA, CDU, DRH) afin de calculer précisément le statut le plus favorable.

* Sous réserve d'avoir une manière de servir en cohérence avec les attendus de mon grade.

LE GRADE DE CAPORAL-CHEF DE PREMIÈRE CLASSE

Pendant des années, la BSPP a eu besoin de faire usage du « grade de CCH CT1/CAT2 », sans distinction d'ancienneté, matérialisé par deux galons de laine écarlate et un galon lézarde or (cf. BSP 179 relatif au règlement sur le port des tenues). Aujourd'hui, avec l'application du nouveau parcours du sous-officier (NPSO) et à l'aune d'une éventuelle réforme du parcours du militaire du rang, il convient à la BSPP d'utiliser les insignes de grade définis par l'instruction de l'armée de Terre en appliquant les conditions de port qui y sont rattachées, et, notamment, la condition d'ancienneté.

Aussi, afin de distinguer les caporaux-chefs titulaires d'un certificat technique du 1^{er} degré (CT1), ces derniers sont autorisés à porter ce même insigne de grade qui correspond à celui de **caporal-chef de 1^{re} classe dès le premier jour de leur douzième année de service**. La soutache d'ancienneté d'or de 3 millimètres qui détermine les quinze années de service révolues peut être associée à cet insigne. Les militaires du rang porteurs de cet insigne de grade avant le 1^{er} janvier 2024, sans la condition d'ancienneté définie avant, sont naturellement autorisés à en conserver le port.



FAITES VOTRE CONVERSION DE BREVET MILITAIRE DE CONDUITE EN PERMIS CIVIL !

Procédure ANTS : simple, rapide, efficace et à réaliser secteur BSPP.

1. Recueillir les documents nécessaires : attestation d'affectation, CERFA, bon de conversion édité par BGP/MEF/Permis, photos d'identité réglementaires, BMC.
2. Dès la fin de la formation :
 - a. Se rendre sur **le site ANTS et créer son compte**.
 - b. Dans « MON ESPACE CONDUCTEUR », **cliquer sur « demander un permis de conduire »**.
 - c. Cocher les cases
 - i. **« je demande la fabrication d'un titre de permis de conduire »,**
 - ii. **« pour une personne majeure ou mineure anticipée »,**
 - iii. **« il s'agit d'une conversion de brevet militaire »,**
 - iv. **dédiées au(x) permis concerné(s),**
 - v. une visite médicale est-elle nécessaire : **« OUI »**.
 - d. Remplir votre état civil en prenant soin de renseigner dans « adresse de la personne concernée par le titre », l'adresse suivante : **1 Place Jules Renard, BSPP BGP Permis, 75017 PARIS**.



Un doute, une question pour réaliser cette procédure ?

Le chef de remise principal, l'adjudant d'unité, le chef de centre ou le sous-officier administratif sont formés pour vous apporter leur aide dans cette démarche.



SIMPLIFICATION

Allègement des charges administratives dans les groupements

SIMPLIFICATION : simplification des demandes de rapports d'intervention



Bonjour,
J'ai besoin
du rapport
d'intervention pour
justifier auprès de
mes assurances les
dégâts occasionnés
durant votre
intervention.

Comment dois-je
procéder ?

Nous avons mis en place, via
l'application gouvernementale
« Démarches simplifiées »,
la possibilité de faire la
demande du rapport en
ligne. En vous connectant
avec vos identifiants «
FranceConnect », vous aurez
accès au formulaire. En
cinq minutes, vous pouvez
compléter les onglets avec le
numéro ADAGIO que je vous
ai fournie.

Vous recevrez la copie du
rapport très rapidement.



demarches-simplifiees.fr

La plateforme « Démarches simplifiées » est plus que jamais l'outil de simplification qui permet :

- d'effectuer une démarche administrative en ligne, simplement et de manière sécurisée ;
- de gagner un maximum de temps pour le demandeur et le gestionnaire ;
- de disposer d'un suivi de l'avancement de sa démarche pour le demandeur ;
- de piloter son activité en temps réel via un tableau de bord pour le gestionnaire.

La DIVNUM avec le BOPO viennent d'en saisir l'opportunité en mettant en place un service opérationnel **permettant aux usagers de demander un rapport d'intervention** via le site institutionnel BSPP en ayant recours à la plateforme gouvernementale « Démarches simplifiées »

Bilan de la mise en service de la démarche en ligne :

À partir des délais d'instruction constatés sur 90 % des demandes qui ont été traitées lors des 30 derniers jours, les délais d'instruction sont les suivants :

- dans le meilleur des cas, le délai d'instruction est : environ **13 heures** ;
- les dossiers demandant quelques échanges le délai d'instruction est d'environ : **1 jour**.

Accessible par l'entremise du lien suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-de-rapport-d-intervention-de-la-bspp>
ou <https://pompiersparis.fr/demande-de-rapport-d-intervention/>



DU CÔTÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX



@PompiersParis
297K abonnés



#Intervention

Ce matin, vers 9 heures, les pompiers de Paris interviennent pour un feu d'immeuble, à Neuilly-Plaisance (93). Un appartement au RDC est en proie aux flammes, propageant l'incendie à d'autres logements par la façade.

Plusieurs mises en sécurité réalisées.

↻ 17

♥ 161



@PompiersParis
594K abonnés

#SaintMichel

Aujourd'hui, nous célébrons Saint-Michel, patron des parachutistes ! Nos pensées vont à tous les soldats du ciel et à nos camarades des unités aéroportées.

Ensemble, nous partageons les mêmes valeurs de courage et de dévouement.

Force à nos frères d'armes !

💬 62

↻ 207

♥ 1,9K



@PompiersParis
318K abonnés



[#MondayMotivation]

"Vous irez en direction de la fin de la semaine en marchant et en chantant !" On attaque la semaine en chantant pour se motiver ! Et vous ? Quelle musique vous écoutez pour vous motiver ce matin ?

Dites le nous en commentaire.

💬 509

♥ 38K

ALLO 18

magazine officiel des pompiers de Paris



ADIEUX AUX ARMES DU GÉNÉRAL DUPRÉ LA TOUR



Une journée bien particulière.

A la Une ! Si le 18 septembre est toujours une journée bien à part pour les sapeurs-pompiers de Paris, cette édition 2024 a été particulièrement marquante.